

RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Juillet 2021

bulletin n° 3-2021

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| Lire, voir... | p.2 |
| Ecrire sur le travail de rue | p.3 |
| Ca bouge dans le réseau « jeunes en errance » | p.4 |
| Les rencontres nationales « Jeunes en errance » 2021 | p.4 |
| Violence sous protection. Expériences et parcours des jeunes récemment sortis de placement | p.5 |

Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction Générale de la Cohésion Sociale) dans le cadre d'une convention CEMEA-DGCS pour l'animation du réseau « Jeunes en errance » durant les années 2019-2021.

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18
Site « Jeunes en errance » : <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr>
Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

LIRE, VOIR

Gilles Séraphin, Pierrine Robin et Marc de Montalembert (coord.)

Protection de l'enfance : actualité de la recherche et de l'intervention

Vie Sociale n° 34-35, 2021. Cedias, édition érés

Pourquoi parler de la protection de l'enfance dans ce bulletin centré sur les dynamiques d'errance ? Parce que, chiffre terrible, environ 30% des SDF de moins de 30 ans sortent de l'ASE. Cela vaut bien une recension.

Deux articles de ce volumineux dossier (290 pages) permettent de mieux comprendre ce qu'il faut bien appeler l'échec de l'institution de protection de l'enfance.

Dans « *Le droit à être protégé : des principes aux pratiques* » (p. 25-36) Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, montre les écarts importants qui existent entre ce que cadre la loi et ce qui est mis en oeuvre dans les départements. Elle pointe l'inadaptation des moyens face aux besoins, le manque de compétence des acteurs, les non coordinations...

Dans « *Les enjeux de la décentralisation de la politique de protection de l'enfance* » (p. 65-78) Jean-paul Bichwiller, qui fut Directeur de l'enfance et de la famille de Meurthe et Moselle, un département particulièrement en pointe sur la question, revient sur les effets de la décentralisation de la protection de l'enfance qui ont conduit à autant de politiques et de pratiques locales non concertées, non coordonnées, non évaluées nationalement, que de départements. Des techniques managériales étranges et inadaptées, des cadres de direction sans pouvoirs directs d'action, des hiérarchies complexes, parallèles et non coordonnées, pas d'outils d'évaluation qualitative...Autant d'éléments qui structurent et construisent les inefficacités.

D'évidence les petites mesures issues des récentes et répétitives lois de protection de l'enfance ne changeront rien à tout cela.

François Chobeaux. « Travailler ce qui fait famille ». Vie Sociale et Traitement n° 149, 1^{er} trim. 2021, p. 123-125.

Un impératif actuel est de « travailler avec les familles ». Mais alors que faire quand celles-ci sont inexistantes, rejetées, géographiquement lointaines, parfois psychologiquement dangereuses ? L'essentiel est en fait de travailler avec les usagers (ici adolescents et jeunes adultes) sur leurs liens parentaux et familiaux, en passant alors de la normalité matérielle à une ouverture et une dimension symbolique. Il s'agit alors de travailler « la » famille.

François Chobeaux. « Un mois en MECS ». Vie Sociale et Traitement n° 150, 2021-2, p. 97-100.

Encore l'ASE... parce que c'est un des lieux de fabrication des futurs errants.

Après un mois passé comme éducateur dans un foyer de placement de mineurs dans une situation de responsabilité et d'observation particulière, l'auteur interroge le sens de ce type de placement au-delà de la séparation familiale. Il apparaît que si les fonctions de base de l'accueil et de la protection sont satisfaites, l'ensemble de l'organisation de l'institution ne permet pas à ces enfants d'être réellement pris en compte et en charge tels qu'ils sont, et est de fait une entrave à leur développement potentiel.

Chloé Cheynel. « Trois parcours conjugués au féminin ». *Vie Sociale et Traitement* n° 150, 2^{ème} trim 2021, p. 73-79.

Lors d'une expérience de deux mois dans un habitat alternatif à la rencontre de jeunes couples sortant de la rue, l'auteur, jeune éducatrice spécialisée, mène avec les femmes une médiation sportive. Celles-ci, qui semblaient se cacher et se protéger derrière leurs partenaires, ont peu à peu déposé les masques durant cet atelier.

Nomadland

Un film de Chloé Zhao, décembre 2020

Légitimement sur-oscarisé et primé, le film met la focale sur les rejetés du système américain contraints à vivre en camions (en « vans ») sur les routes en vivant de petits boulots ponctuels qui viennent abonder leurs micro-retraites, quand ils en ont une.

Une communauté mouvante s'est constituée là, faite d'entraide, d'écoute, de solidarité. Une façon de préserver son humanité, l'estime de soi, par la rencontre avec d'autres comme soi. Tout ceci en affirmant, bien évidemment, que cette nouvelle vie est choisie et n'a d'égale nulle part. Ca rappelle un peu quelque chose du côté des marges françaises...

ECRIRE SUR LE TRAVAIL DE RUE

Les textes affluent, et cet afflux va aboutir à deux publications : en décembre une sélection d'une douzaine des textes reçus dans le dossier « le travail de rue » de la revue *V.S.T.* Puis dans l'année 2022 la préparation aux éditions éères d'un livre collectif regroupant les textes publiés, ceux en réserve et ceux qui vont encore arriver.

Des équipes du réseau « jeunes en errance » ont produit : Rennes, Angoulême, Lyon, Lille, Toulouse... Il est encore et toujours possible de proposer des textes : des textes qui racontent des pratiques, des textes qui laissent la parole aux usagers, des textes qui déconstruisent la pratique et qui l'interrogent... Ceci évidemment avec, si besoin, une aide à la construction, une aide à l'écriture.

CA BOUGE DANS LE RESEAU « JEUNES EN ERRANCE »

A Lannion

L'équipe du CCAS et de l'association la tribu de Tachenn est sortie de sa vallée et de ses chantiers forestiers préférés pour aller se plonger dans les arts du cirque.

Lannion est riche d'un centre dramatique national spécialisé dans les arts du cirque. Ce CDN a mis en place un spectacle forain dans lequel l'accueil et l'accompagnement des spectateurs étaient portés par des jeunes du réseau de La tribu. Une semaine sur site, vie collective, ateliers de pratiques... Contact : Caroline Petit. caroline.petit@lannion.bzh

A Besançon

Un service du CCAS spécialisée dans l'accueil de jour de personnes en rupture gère en centre-ville un petit studio utilisé comme espace de calme et de ressourcement pour des jeunes femmes. Soins du corps, coiffure, esthéticienne, et évidemment paroles en accompagnement... Contact : Odile Galli. odile.galli@besancon.fr, saas@besancon.fr

A Paris

Le CHRS « Le lieu-dit » est engagé depuis nombre d'années dans le travail avec des mineurs étrangers. C'est une structure de l'association Aurore, qui vient de recevoir en don un grand pavillon en proche banlieue. Le projet : préparer avec les jeunes ce que sera ce pavillon dédié à leur accueil : penser les aménagements, réfléchir aux règles de fonctionnement, tout ceci avant d'y entrer. Contact : Frédérique Stevenin. f.stevenin@aurora.asso.fr

LES RENCONTRES NATIONALES 2021 « JEUNES EN ERRANCE »

2021 aura lieu ! Avec une précaution : éviter de se retrouver à trop, trop longtemps, en espaces clos. Alors proposition : en octobre-novembre organiser à Paris dans les locaux des CEMEA, ou ailleurs dans des locaux accueillants, des journées thématiques réunissant 20-25 personnes. Les échanges sont filmés, et donnent lieu à des montages de synthèse. Ces images montées sont mises en ligne, peuvent donner lieu à des échanges par internet, et fin novembre-début décembre une journée de partage est organisée à Paris, ou ailleurs, pour exploiter et dépasser en direct live les contenus thématiques.

Proposition de contenus issues des rencontres et échanges avec des équipes depuis le

printemps :

- Le travail avec les jeunes femmes : des attentions particulières, des moments particuliers, des équipes particulières... ?
- Les accès directs hébergement-logement : l'articulation avec les dispositifs publics expérimentaux, les pratiques hors dispositifs publics expérimentaux, les partenariats avec les bailleurs, les partenariats avec d'autres intervenants (psy, toxico, santé, loisirs...), les formes des accompagnements, le lien avec les dispositifs AVDL...
- Les travailleurs-pairs et les bénévoles : statuts, complémentarités, formation...

Cette liste n'est pas exhaustive.

Questions : qui pourrait accueillir une des journées thématiques (locaux, animation partagée, recherche d'hébergement la veille ou le soir...) ?

Qui pourrait accueillir la ou les deux journées de synthèse finale ?

VIOLENCE SOUS PROTECTION. EXPERIENCES ET PARCOURS DES JEUNES RECEMMENT SORTIS DE PLACEMENT

Un rapport de recherche de Isabelle Lacroix, Sarra Chaïeb, Pascale Dietrich-Ragon, Isabelle Fréchon.

Collection « *Documents de travail* », INED, n° 263, 2021, 38 pages.

https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/31703/dt.2021.263.violence.institutionnelle.protection.enfance.fr.pdf

Faut-il le redire ? Il ne s'agit pas dans ce bulletin de taper sur la tête de l'ASE, mais de chercher à comprendre pourquoi 30% des jeunes SDF sortent de cette institution. Ce qui ne signifie pas que cette institution est totalement et seule responsable de ces échecs.

La longue recherche ELAP (Etude sur l'accès à l'autonomie des jeunes placés) conduite par l'INED avance, et produit. Les auteurs disent : « *Ce nouveau rapport traite des formes de violences ressenties durant la prise en charge des jeunes à partir de leur propre témoignage. Nous sommes conscientes qu'il s'agit d'un sujet hautement sensible, c'est pourquoi nous avons pris le temps d'y travailler et d'analyser ces paroles recueillies lors de la 3^e et 4^e vague. Nous voulons contribuer à un débat public déjà existant à partir de la parole des jeunes récemment sortis de placement. Cela répond aussi à une position*

éthique de notre démarche de recherche : comment faire circuler la parole des jeunes interviewés ».

Résumé de ce document : Ces dernières années, de nombreux rapports et témoignages ont interpellé les pouvoirs publics sur les violences au sein d'institutions relevant de la protection de l'enfance. S'appuyant sur deux vagues d'enquêtes par questionnaires et deux vagues d'entretiens portant sur les conditions de vie et de sortie des jeunes en fin de parcours dans le système de protection de l'enfance, cet article éclaire les types de violence subis et repérés par les interviewés et les contextes dans lesquels ils y ont été confrontés. Il apparaît d'abord que la perception de la violence ne se comprend qu'au travers du passé social et familial des interviewés. D'autre part, certaines violences se logent dans les interactions entre les jeunes et les acteurs institutionnels ou avec leurs pairs, en particulier dans des situations de huis-clos, rendant leur dénonciation difficile. Si les violences entre jeunes et adultes semblent particulièrement prégnantes dans certaines familles d'accueil, les violences entre pairs sont plus fréquemment dénoncées dans les établissements de la protection de l'enfance comme les foyers. Par ailleurs, les orientations des politiques publiques et le manque de moyens alloués à la protection de l'enfance sont eux-mêmes à l'origine de violences. Certains moments apparaissent particulièrement critiques du point de vue des jeunes : l'entrée en placement, les changements de lieux de prise en charge et la sortie de l'ASE.